**46ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**Chili**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 30 avril 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation du Chili et la remercie pour la présentation de son rapport national et pour les efforts déployés pour la mise œuvre des recommandations du 3ème cycle.

Nous félicitons le Chili particulièrement pour son engagement au sein de ce Conseil, pour ses progrès dans la ratification d’instruments internationaux, sa coopération exemplaire avec les mécanismes de l’ONU, ainsi que ses efforts dans la lutte pour une société plus juste et inclusive, notamment à travers l’éducation.

Dans un esprit de coopération constructive, nous recommandons au Chili de :

1. Poursuivre les travaux sur un processus de vérité et de justice pour les enfants victimes de violations des droits humains alors qu’ils étaient sous la protection de l’État ;
2. Créer une infraction pénale distincte pour la disparition forcée ;
3. Mettre en œuvre un projet de loi sur l'éducation sexuelle complète ;
4. Adopter la loi sur le droit des femmes à une vie sans violence ;

Nous souhaitons plein succès au Chili dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Je vous remercie.

(13ème/124 – 182 mots – 1 min)